



DAF
Direction des Affaires générales et juridiques

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

QUESTION ORALE

Question orale de M. Albert KALAYDJIAN, conseiller municipal

Auteur : Albert KALAYDJIAN, « Union centriste-UDF-MoDem »
Sujet : Les moyens mis en œuvre par la Commune pour prévenir les vols et autres faits tels que ceux survenus cet été à l'espace nautique Auguste-Delaune
Dépôt : 24 septembre 2009
Direction concernée : Direction des Sports

Réponse proposée au Maire

Tout d'abord, il convient de rappeler que le dépôt de vêtements des usagers s'effectue dans des casiers individuels à code.

Dans le passé, ces casiers étaient à clefs et des serrures étaient régulièrement forcées. Il a été décidé de les remplacer par un système à code. Si à l'origine de leur remplacement les vols étaient moins nombreux, il en a été constaté depuis environ une année une recrudescence, sans qu'il y ait d'effractions.

On peut aisément en déduire que les voleurs agissent en observant les usagers lorsque ceux-ci composent leur code.

C'est pourquoi, il leur a été rappelé par affichage sur chaque casier qu'il convenait de composer son code en faisant preuve de discrétion. En outre, il est conseillé aux usagers de choisir un code avec de nombreux chiffres (jusqu'à 10) afin de le rendre plus difficilement mémorisable par des personnes mal intentionnées.

Par ailleurs, le personnel a été sensibilisé pour être encore plus présent dans la zone « casiers » pour tenter de repérer des personnes au comportement suspect.

A titre d'information, 4 usagers qui perturbaient le fonctionnement de l'établissement en ont été exclus, et depuis cette exclusion, plus aucun vol n'a été commis.

Au vu du mode opératoire précité, la direction des sports en collaboration avec la direction des services techniques recherchent comment éviter le plus possible ce type de situation préjudiciable pour les usagers et pour l'image de l'équipement.